

Synode pour la famille :

Les 46 questions des Lineamenta

Synthèse des réponses

de fidèles, diacres et prêtres du diocèse de Versailles

1^{ère} PARTIE : L'ECOUTE, LE CONTEXTE ET LES DEFIS SUR LA FAMILLE (Questions 1 à 6)

Q 3 :

- Développer l'écoute des enfants en souffrance et de leur histoire de vie (où ? Au catéchisme ? Dans des lieux spécifiques ?)
- En catéchèse : proposer une ou des rencontres spécifiques pour les enfants catéchisés dont les parents sont séparés ou divorcés
- Développer des parcours d'éducation concrète sur les devoirs des parents et sur le sens de la paternité et de la maternité

Q 6 :

- Développer des outils et canaux de communication qui aillent au-delà des cercles personnels et rapprochés des paroissiens pour aller plus en périphérie
- Proposer le parcours-type de préparation au mariage Amour et Vérité plus largement, aux parents d'enfants catéchisés, pour qu'ils reçoivent les fondamentaux de la construction d'un couple chrétien

2^{ème} PARTIE : LE REGARD SUR LE CHRIST : L'EVANGILE DE LA FAMILLE (Questions 7 à 22)

Q 9 et 12 : (valorisation et explication du mariage chrétien)

- Revaloriser le temps des fiançailles comme temps de discernement, avec des outils de prise de décision et d'aide au discernement à diffuser
- Redonner une dimension communautaire ecclésiale au mariage, et pourquoi ne pas célébrer un mariage au cours de la messe dominicale ?
- Imaginer un parrainage en paroisse : un jeune couple parrainé par un couple plus âgé
- Former les chrétiens à donner des témoignages vivants et authentiques
- Développer, consolider, valoriser et diffuser une anthropologie chrétienne simple et pratique

Q 11 : Favoriser et multiplier les témoignages de personnes qui décident de rester fidèles à leur sacrement de mariage au-delà de leur séparation ou divorce ; et mettre en place en paroisse des lieux d'échange et de soutien de ces personnes, dans leur choix courageux.

Q 14 : Former des personnes missionnaires à la communication médiatique pour une présence accrue dans les médias

Q 17 :

- Créer un réseau « Prière des époux », comme le réseau « Prière des mères »
- Organiser des veillées de prière régulières en paroisse ou doyenné pour les couples, dont l'animation tournerait autour de la grâce de se demander pardon et du renouvellement du « oui »
- Proposer en paroisse des journées de halte 3/an pour les couples

Q 19 et 22 (sur le cheminement vers la plénitude du mariage chrétien)

- Pour des personnes non baptisées, ou baptisées ayant quitté l'Eglise, permettre une célébration d'un engagement à vivre une vie conjugale dans la durée, avec une bénédiction d'un clerc, si possible ; célébration qui serait à différencier du mariage sacramentel.

3^{ème} PARTIE : LA DISCUSSION : PERSPECTIVES PASTORALES
(Questions 23 à 46)

Q 23 – 27 sur l'accompagnement et la valorisation du mariage chrétien :

- Créer des groupes d'échange en paroisse entre couples, sur le message de l'Eglise (par exemple sur le sujet de l'accueil d'un enfant « non prévu »
- Inventer ou retrouver des rituels pour célébrer les temps du mariage tout au long de la vie. Ce serait aussi des occasions données aux prêtres de remercier, valoriser et encourager ces couples dans leur chemin de vie.
- Inventer en paroisses des sortes de parrainages / accompagnements de couples par des couples, dans la durée, pour les aider à cheminer

Q 30 : (29 à 38)

- Prolonger ou approfondir la préparation au mariage en incluant une catéchèse de type catéchuménal comprenant une annonce kérygmatique de la foi et ses premiers développements, et une insertion dans la communauté ecclésiale ou paroissiale, dans ce cas, dominicale.
- Proposer un engagement-service obligatoire aux fiancés dans leur paroisse pour les faire sortir d'une attitude de consommateur
- Recentrer le mariage sur la présentation d'une vocation de consécration, qui puisse alors signifier l'amour de Dieu dans le monde.
- Travailler les piliers du mariage comme des critères de discernement. Lier : désir de se marier ET décision de se marier.
- Eduquer à la chasteté par l'enseignement de la théologie du corps et de l'amour responsable
- Dans la préparation au mariage, faire des « propositions obligatoires » : une retraite de 24h dans une communauté / des soirées d'initiation à la Bible / une soirée d'initiation au

mystère chrétien / lecture d'un Evangile pendant l'année de préparation au mariage / une séance d'initiation à la prière ou à la messe (Youcat très bon outil)

- Le parcours de préparation au mariage pourrait et devrait aboutir à la confirmation des futurs mariés dans l'année de leur mariage
- Souhait qu'une évolution du parcours de préparation au mariage intégrant une dimension catéchétique forte soit décidée au niveau de la Conférence des Evêques de France pour éviter toute « concurrence » ou « divergence » entre les diocèses
- Conclure la préparation au mariage par la distribution de la liste des mouvements de pastorale familiale susceptibles de les accompagner dans leur vie de mariage, conjugale et familiale
- Former des accompagnateurs sur les paroisses pour le « service après-vente » du mariage, et l'insertion progressive des jeunes mariés dans la communauté paroissiale

Q 31 :

- Créer un service de médiation familiale dans chaque paroisse / ou sur chaque doyenné, pour aider les familles à titre préventif ou curatif
- Développer une liturgie adaptée aux « recommençants »
- Proposer le sacrement de mariage sous condition/ ou au regard d'une réelle décision de vie de foi. Pour les autres dont la décision n'est pas explicite, proposer une bénédiction.
- Favoriser le maintien d'un contact entre les animateurs de préparation au mariage et les fiancés, après leur mariage pendant deux ou trois ans. Cette question du SUIVI dans les diverses missions est cruciale... mais qui peut l'assurer et comment ?

Q 20, 33, 40 :

- Développer et multiplier significativement des parcours qui rejoignent les couples non mariés pour leur faire découvrir la beauté et le sens de l'amour durable et du sacrement de mariage (du type : Alpha Duo, Ecole de vie conjugale etc...)
- Diffuser des témoignages de couples mariés auprès des jeunes des aumôneries
- Aider la communauté paroissiale à se convertir pour accueillir toute personne qui peut être en souffrance (personnes homosexuelles, divorcées-remariées, familles blessées) et être capable de leur indiquer des groupes de partage et d'accompagnement.

Q 40 sur les personnes homosexuelles et leurs familles :

- Enseigner que les personnes homosexuelles ne le sont pas par choix le plus souvent (ils sont souvent objet de raillerie, de rejet de la famille, de discrimination professionnelle), et qu'elles méritent d'autant plus d'accueil et de soin
- Signaler les personnes et lieux d'écoute pour les parents d'enfants homosexuels, dans les paroisses, sur le site du diocèse etc
- Proposer des parcours, groupes d'échange pour permettre aux personnes homosexuelles de discerner « Quel est le dessein de Dieu sur moi ? » comme tout autre baptisé, et rechercher les voies de sanctification pour garder Dieu présent dans sa vie.
- Il est déploré à plusieurs reprises que le vocabulaire utilisé dans la Relatio Synodi et les questions concernant les personnes homosexuelles soit trop raide, stigmatisant ou « condescendant »

Q 35 - 39 (sur les familles blessées, les personnes séparées, divorcées, divorcées-remariées...) :

- Former les prêtres à l'écoute sans peur, à accueillir les moments de détresse, à reconnaître et accompagner les personnes qui souhaitent rester fidèles à leur sacrement de mariage au-delà de la séparation, à accompagner les personnes divorcées-remariées dans l'articulation Miséricorde et Vérité
- Mieux associer les divorcés-remariés à la vie paroissiale sans les enfermer dans un club
- En ce qui concerne la reconnaissance en nullité de mariage : bâtir un discours recevable par les enfants et assurer un accompagnement auprès d'eux
- Demande d'explication est faite sur la différence actuelle de traitement entre, d'une part, les personnes divorcées-remariées qui n'ont pas accès aux sacrements et, d'autre part, les prêtres relevés du sacrement de l'Ordre et rendus à l'état laïc et qui ont accès aux sacrements.
- Le nonaccès des personnes divorcées-remariées à la communion eucharistique, surtout pour les personnes qui ont vécu le drame de l'abandon brutal par leur premier conjoint, est difficile à accepter quand on le compare à l'accès à la communion eucharistique sans complexe et sans vérification de personnes qui trompent leur conjoint... Comment équilibrer tout cela ?
- Mettre en place un N°vert « SOS Miséricorde » pour tous les blessés (chômage, solitude, handicap, divorce...)
- Préciser les notions de « circonstances atténuantes » et de « situations objectives de péché » (Q 38), afin d'éviter absolument un flou aléatoire et trop délicat pour les prêtres et les personnes en mission.
- Sensibiliser les jeunes couples sur l'endettement et le sens des responsabilités
- Intégrer dans la formation des séminaristes l'accompagnement des couples/familles en difficulté
- Proposer un chemin d'unité aux divorcés-remariés en vue afin qu'ils puissent accéder aux sacrements / un chemin de repentance, de conversion et de pardon pour les divorcés-remariés, accompagnés par une équipe de discernement en vue d'un meilleur respect ensuite de leur nouvelle alliance (voir le chemin de repentance dans les églises orthodoxes)
- Proposer à chaque curé de rencontrer 3 fois par an les personnes séparées/divorcées d'une part, les personnes divorcées-remariées d'autre part, avec des thèmes qui les concernent et les aident
- Dresser une liste de conseillers conjugaux fiables, par doyenné ou pour le diocèse

Q 45 (sur la mission éducatrice des parents) :

- Impliquer les parents et valoriser leur rôle à l'occasion de la participation de leurs enfants aux groupes d'éveil à la foi, catéchèse, aumônerie, ACEL■